



MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 3 février 2014 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant, Promaire Lauréat Jean Luc Forgues
MMES LES CONSEILLÈRES :	Kathleen Saint-Jean Karine Saint-Jean Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite le bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014
 - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Demande d'aide financière au Pacte rurale 2011-2014 pour maintenir les services d'une agente de développement
 - 4.3 Demande d'aide financière pour la Petite séduction au FDMK
 - 4.4 Demandes d'appui financier
5. Entente, contrat et autorisation
 - 5.1 Concession de la cantine du parc municipal
 - 5.2 Autorisation de participation - Prix pour les Arts et la ville du 5 juin 2014 à Alma
 - 5.3 Nomination au poste de directrice générale adjointe
 - 5.4 Autorisation de faire une demande de nomination d'un commissaire à l'assermentation

6. Règlements
 - 6.1 Tarification des services municipaux
7. Avis de motion
 - 7.1 Code d'éthique des élus municipaux
8. Dépôt de documents
 - 8.1 Correspondance sur l'avenir de Postes Canada
 - 8.2 États financiers trimestriels
9. Correspondance
10. Autres sujets
11. Période de questions
12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

020-2014

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

021-2014

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 soumis aux membres du Conseil soit adopté tel que lu.

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

022-2014

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014 soumis aux membres du Conseil soit adopté tel que lu.

Suivi : aucun suivi

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

023-2014

et résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2014, totalisant une somme de 73 970.60 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 janvier 2014, pour un total de 18 021.09 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Demande d'aide financière au Pacte rural 2011-2014 pour maintenir les services d'une agente de développement.

CONSIDÉRANT que la Municipalité a retenu les services d'une agente de développement et de loisir afin de réaliser et d'assurer la continuité de la mise en œuvre du plan stratégique de la municipalité.

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

024-2014

et résolu à l'unanimité de transmettre une demande d'aide financière d'un montant de 3 000 \$ au Pacte rural pour maintenir les services d'une agente de développement et de loisir, et que le conseil municipal mandate Mme France Boucher, directrice générale pour signer toutes conventions relatives à ce projet.

4.3 Demande de subvention – Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK) – Volet activités

CONSIDÉRANT que la municipalité de Mont-Carmel a été choisi pour participer à l'émission de la Petite séduction qui se tiendra en mai prochain;

CONSIDÉRANT que la Municipalité contribue financièrement pour supporter les dépenses qui entourent un tel événement;

CONSIDÉRANT le plan de visibilité qui sera proposé à différents partenaires.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

025-2014

et résolu à l'unanimité

que le conseil de la municipalité de Mont-Carmel accepte de contribuer financièrement pour supporter les dépenses qui entourent la participation de la Municipalité à l'émission de « La Petite séduction »;

que la municipalité complète la demande de subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK);

et que Madame Karine Habel, agente de développement et de loisirs est autorisée à signer tous les documents afférents.

4.4 Demandes d'appui financier

- Action Chômage Kamouraska Inc.
- Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

026-2014

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse les montants suivants :

- **50 \$** pour le renouvellement de notre carte de membre;
- **40 \$** pour le renouvellement de notre certificat de membre honoraire.

5. ENTENTE, CONTRAT ET AUTORISATION

5.1 Concession de la cantine du parc municipal

CONSIDÉRANT que madame Isabelle Morin a signifié son intérêt à reprendre la concession de la cantine du Parc municipal pour un (1) an;

CONSIDÉRANT l'expérience acquise depuis plusieurs années à cette fonction et de la satisfaction générale de son travail;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

027-2014

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale à signer la convention de location pour l'opération de la cantine au montant de 250 \$ pour la saison 2014.

5.2 Autorisation de participation – Prix pour les Arts et la ville du 5 juin à Alma

CONSIDÉRANT la mobilisation des bénévoles autour de la réalisation du sentier culturel;

CONSIDÉRANT la visibilité que ce prix peut apporter à la municipalité de Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à notre participation à ce concours.

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

028-2014

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Karine Habel à déposer la candidature du sentier culturel au Prix pour les Arts et la ville du 5 juin prochain à Alma et à signer les documents nécessaires.

5.3 Nomination au poste de directrice générale adjointe

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT qu'un processus d'offre d'emploi a déjà eu lieu en août 2013 pour ce même poste;

CONSIDÉRANT l'affichage à l'interne et que Mme Mélanie Beaulieu à poser sa candidature;

CONSIDÉRANT que Mme Beaulieu travaille pour nous depuis le mois de juillet pour des remplacements de vacances et un surplus de travail étant donné la vacance du poste de directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT que la candidature de Mme Beaulieu est retenue puisqu'elle détient les qualités et la formation requise pour exercer ces fonctions.

029-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal procède à l'embauche de Mme Mélanie Beaulieu au poste de directrice générale adjointe.

5.4 Commissaire à l'assermentation

CONSIDÉRANT les demandes constantes des citoyens de Mont-Carmel pour ce service;

030-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

et résolu à l'unanimité que le conseil autorise madame France Boucher, directrice générale, de faire une demande auprès du ministère de la justice pour être commissaire à l'assermentation.

6. RÈGLEMENTS

6.1 Règlement relatif à la tarification des services municipaux

CONSIDÉRANT que le règlement 240-2012 sur la tarification des services municipaux a été adopté en stipulant que l'article 4 peut être modifié par résolution;

031-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal modifie les tarifs des services municipaux comme suit :

ARTICLE 4 TARIFICATION

a) **Locations de salles**

	Individu ou groupe	Organisme
Salle communautaire	85.00 \$	Sans frais
• Pour activité sportive	7.50 \$ / hr	
Société droits d'auteur sans danse (selon les tarifs déterminés)	29.56 \$	29.56 \$
Société droits d'auteur avec danse (selon les tarifs déterminés)	59.17 \$	59.17 \$
Conciergerie	30.00 \$	N/A
Monter et démonter la salle (optionnel)	30.00 \$	N/A
Salle du parc	35.00 \$	Sans frais
Dépôt des clés	10.00 \$	10.00 \$
Remboursement retour clé	10.00 \$	10.00 \$

Tables et chaises pour sortir

Location :	1.00 \$ /jour /table
	0.50 \$ /jour /chaise
	Minimum 15 .00 \$ par location

b) **Entrée piscine**

Entrée à la journée	2.50 \$ par personne
Enfant moins de 5 ans	Gratuit

Carte individuelle pour la saison :

Résident de Mont-Carmel :	30.00 \$
Résident de l'extérieur :	35.00 \$

Carte familiale pour la saison (parents et enfants) :

Résident de Mont-Carmel :	50.00 \$
Résident de l'extérieur :	60.00 \$
Carte pour 10 bains libres	20.00 \$
Groupe de 10 personnes et plus	2.00 \$

c) **Terrain de jeux**

Résident

Saison	1er enfant	95.00 \$
	2e enfant	60.00 \$
	3e enfant	50.00 \$

Résident - à la journée	10.00 \$ /enfant, plus le coût des sorties
Résident - à la semaine	40.00 \$ /enfant, plus le coût des sorties

Non résident

Saison	25.00 \$ de plus que l'inscription résident
À la journée	10.00 \$ /enfant, plus le coût des sorties
À la semaine	45.00 \$ /enfant, plus le coût des sorties

Service de garde :

Résident	85.00 \$ /enfant
Non résident	115.00 \$ /enfant

d) **Photocopie et télécopieur**

Photocopie	0.50 \$ /feuille
------------	------------------

Télécopieur entrant et sortant 2.00 \$

e) **Bac à recyclage**

Le coût d'un bac à recyclage varie selon le coût d'achat auprès du fournisseur. Veuillez-vous informer à la municipalité pour en savoir le prix.

7. AVIS DE MOTION

7.1 Code d'éthique des Élus municipaux

Madame la conseillère Kathleen St-Jean donne avis de motion, qu'à une séance subséquente de ce conseil, le règlement du code d'éthique des élus municipaux sera modifié.

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 L'avenir de Postes Canada

Madame France Boucher, directrice générale fait le dépôt de la correspondance de Postes Canada, tel que discuté avec les membres du conseil municipal.

8.2 États financiers trimestriels

Madame France Boucher, directrice générale fait le dépôt des états financiers trimestriels.

9. CORRESPONDANCE

10. AUTRES SUJETS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 8 h 26 à 8 h 38.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

032-2014

et résolu à l'unanimité que la séance soit close. Il est 8 h 38.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Directrice générale

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.